

Procès-verbal de la réunion du Bureau N° 5 du 6 juillet 2016

**Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999**

Les membres du bureau exécutif de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3, rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis le mercredi 6 juillet 2016 au siège fédéral à 18h00, sur convocation écrite du président.

Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance.

Présents :

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Vice-président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Yves OBIS	Vice-président chargé du suivi du secteur compétitif et du développement du secteur non compétitif
Catherine FAYOLLET	Vice-présidente chargée de la structuration de la pratique des APS dans le secteur du handicap psychique – Médecin fédéral national
Jean-Claude WACH	Trésorier
Roy COMPTE	Vice-président chargé de la formation, études, recherches, publications et du suivi du projet fédéral

Excusée :

Marie-José LALLART Secrétaire générale adjointe

Assistent à la séance

Marie Paule FERNEZ Directrice technique nationale
Alain DELETOILLE Directeur exécutif et juridique

- Adoption du PV du bureau du 8 juin 2016 :

Le PV du 8 juin est adopté. Avant de poursuivre la réunion, le président souligne le nombre de licences enregistrées à ce jour qui se monte à 60 466, ce qui constitue un nouveau record pour notre fédération (56 486 licenciés en 2015) soit une augmentation de 7,04%.

- Point du président Marc Truffaut :

• Comité de sélection pour les jeux de Rio :

Marc Truffaut et Marie Paule Fernez ont participé le 6 juillet au comité de sélection des sportifs pour les jeux paralympiques de Rio. La fédération FSA a présenté l'ensemble des athlètes qui ont réalisé les minima pour aller à Rio.

Dans la délégation française retenue et composée par le CPSF, la FFSA aura 5 de ses sportifs sélectionnés :

- En athlétisme : Rodrigue Massianga, Damien Rumeau et Gloria Agbmanou.
- En tennis de table : Pascal Perreira et Lucas Créange.

Marc Truffaut pose au bureau la question sur la place que la FFSA pourrait accorder, en leur permettant d'assister aux jeux sur 5 jours,

- Aux entraîneurs personnels des sportifs sélectionnés (3 athlètes et 2 pongistes) soit 5

personnes.

- Aux sportifs non sélectionnés dans l'équipe de France paralympique mais qui ont toutefois réalisé les minima A et B, soit 6 athlètes ainsi que les 4 entraîneurs des pôles qui ont participé à toute leur préparation depuis 4 ans (Frédéric Drieu, Loïc Burnet, Michel Avard et Hervé Soulard).
- Aux deux partenaires d'entraînement des deux pongistes sélectionnés.

- Délégation ministérielle :

Le 30 septembre, la FFSA saura officiellement quelles sont les fédérations qui auront demandé la délégation ministérielle pour le handicap mental.

La FFSA est invitée à renseigner dès maintenant le ministère sur les caractéristiques spécifiques qui servent à décrire la discipline Sport Adapté. Cette description servira de base et de référence au ministère pour attribuer ou non telle ou telle délégation à une fédération délégataire qui la demanderait pour le public en situation de handicap mental ou psychique.

Marc Truffaut invite le bureau en urgence de réfléchir à une définition simple, concise et complète qui décrit la discipline Sport Adapté. Il conviendra de mentionner la notion de classification dans les règlements généraux.

- Déplacement à Florence (Italie) pour les Trisomes Games mi-juillet :

En dehors de la délégation française FFSA officielle, onze partenaires de la FFSA ont été invités à assister à cette manifestation internationale. Ils seront accompagnés par trois élus du comité directeur, Joël Renault, Jean Claude Wach et Guillem Texier ainsi que Alain Delétoille.

- Projet de programme fédéral d'octobre 2016 :

Marc Truffaut fait le point sur les différents événements qui se dérouleront entre le 1 et le 10 octobre 2016

	Matin	Après midi	Soirée
1 ^{er} au 6 octobre Championnats d'Europe de Foot INAS			
Jeudi 6 octobre	Finales Euro Foot INAS Villepinte 15H00	Arrivées membres INAS Europe	Soirée de gala Euro Foot INAS Ibis
Vendredi 7 octobre	Conférence INAS Europe (work shop) Repas Ibis Clichy Batignoles	Arrivées membres comité directeur FFSA, présidents de CDSA et ligues SA	Film + apéro dinatoire à 3F ? Hébergement Ibis
Samedi 8 octobre	AG INAS Europe (30/60 personnes) Ibis Réunion des présidents de CDSA et ligues SA	Visites installations Jeux Européens 2018 16h30 départ des présidents de CDSA et ligues SA	30 ans de l'INAS Sur péniche Paris et repas Comité directeur FFSA
Dimanche 9 octobre	Départ INAS Europe Réunion INAS monde Départ comité directeur		
Lundi 10 octobre		Départ INAS monde	

- **Projet de déplacement à Rio pour les personnes non membres de la délégation officielle CPSF :**

Suite au dernier bureau, Alain Delétoille et Henri Miau ont fait une étude budgétaire du coût prévisionnel d'un séjour à RIO entre le 6 et le 11 septembre pour les personnes qui ne font pas partie de la délégation française.

- Les membres du comité directeur ont été interrogés par Joël Renault. Une partie n'a pas encore confirmé sa participation ou sa non-participation. Il a été précisé que le voyage domicile-Paris pour partir et revenir de Rio ainsi que les repas sur place durant le séjour seront à la charge des membres.

Actuellement la liste provisoire des membres élus susceptibles de partir pour Rio est la suivante :

- M Truffaut, Y Obis, R Compte, C Fayollet, F Mangoni, MJ Lallart (+époux), C Feron, M Ponchaut, P Lavaine, H Roig, GR Jabalot, M d'Engremont, S Destouches. Chaque élu recevra une mission par le président.
- MP Fernez
- Les entraîneurs personnels des sportifs sélectionnés (3 athlètes et 2 pongistes) soit 5 personnes (voir plus haut)
- Les sportifs non sélectionnés mais qui ont réalisé les minima A et B, soit 6 athlètes ainsi que 4 entraîneurs des pôles (Fred Drieu, Loïc Burnet, Michel Avard et Hervé Soulard) (voir plus haut)
- Les deux partenaires d'entraînement des deux pongistes sélectionnés.

Il est demandé au trésorier de bâtir un budget prévisionnel pour cette dépense et de voir si elle est compatible avec le budget fédéral actuel.

Le secrétaire général consultera ensuite par mail le comité directeur pour lui demander de se prononcer sur le (les choix) à faire sur ce déplacement.

- **Compte-rendu de la réunion avec le directeur de l'ACPEI de Chalons en Champagne :**

Henri Miau et Joël Renault ont rencontré le directeur général de l'ACPEI, directeur de Marc Truffaut pour étudier avec lui une solution permettant à notre président de rendre compatible sa mission de président FFSA avec sa responsabilité professionnelle de chef de service au sein de l'ACPEI. L'accueil de monsieur Madjid Farahi a été très positif et accepte de mettre à la disposition de la FFSA, par convention écrite, Marc Truffaut sur un temps non négligeable (un à deux jours par semaine) tout en lui préservant ses congés. Une convention sera préparée par Henri Miau et adressée à l'ACPEI.

En compensation de cette aide non négligeable pour la FFSA, qui permettra à Marc Truffaut un investissement clarifié dans sa mission de président au regard de sa fonction professionnelle, la FFSA pourrait aider l'ACPEI à développer des activités sportives dans les différents établissements sur les différents publics accueillis. La FFSA étudiera la possibilité de compléter le financement d'un emploi aidé, mutualisé avec le CDSA 51, au profit de l'ACPEI. Elle fera une démarche auprès du ministère pour obtenir éventuellement « emploi citoyen du sport » prévu dans ce programme ministériel. Laure Dugachard sera missionné par la DTN pour étudier cette possibilité.

- **Département Sports :**

- Yves Obis fait un point sur la mise en place d'un groupe de travail sur l'analyse des coûts des championnats de France et des tarifs appliqués par les Cols, à partir des budgets prévisionnels des CF. Ce groupe est composé comme suit : Yves Obis, Claude Gissot, Guillem Texier, Mado d'Engremont, Céline Massanet.
- Une discussion est engagée par le bureau sur les coûts d'engagement à appliquer à l'avenir. Faut-il un prix unique ou bien un prix différencié selon les disciplines. Il convient que le groupe fasse des propositions pour une application d'une nouvelle tarification d'engagement à un championnat de France, imposée par la fédération pour la saison 2018 / 2019. Sur les prestations de restauration dans les championnats de France, le bureau s'interroge sur la nécessité d'imposer des exigences minimales en termes de quantité, d'équilibre alimentaire (au moins pour les repas du vendredi soir et du samedi soir) dans les programmes proposés.
- Le département sport attire l'attention du bureau sur les problèmes de communication de l'identité fédérale lorsqu'un championnat est intégré, voire noyé dans une autre grande manifestation qui n'a rien à voir avec la SA.
- Le bilan des CF de Judo fait ressortir les difficultés actuelles de relation entre les membres de la commission Judo FFSA. La DTN rappelle que cette commission n'est pas officielle et que la DSF n'a pas été nommée officiellement. Un appel à candidature a été adressé pour réorganiser cette commission. Beaucoup de problèmes techniques ont été relevés sur la partie technique judo gérée par les représentants de la FFJDA. En revanche les retours des clubs ont été très positifs sur la soirée gala et les repas au CROUS. Le département Sports est missionné pour mettre en place un

tournoi des régions le dimanche.

- Le président Truffaut souligne une nouvelle fois que dans chaque discipline, l'organisation sportive doit être spécifique au SA et à son public et non calquée sur celle des fédérations ordinaires.
- Marie Paule Fernez souligne que les appels à candidatures pour faire partie des commissions sportives ont été envoyés à toutes les ligues et comités ainsi qu'aux membres actuels des commissions.

- **Point de Catherine Fayollet, vice-présidente chargée de la structuration de la pratique des APS dans le secteur du handicap psychique – Médecin fédéral national :**

Catherine Fayollet fait un point sur :

- La sécurisation des dossiers médicaux. Ils doivent être placés dans une armoire ignifugée, fermée avec une clé qui n'est confiée qu'à une personne précise.
- Les problèmes de circulation des feuilles de remboursements des kinés et médecins au sein de la FFSA. Pour les et championnats de France, le bilan médical doit être envoyé au médecin fédéral national, Catherine Fayollet. Le Col doit envoyer les fiches de remboursement d'honoraires à Manon Vaujour qui regroupera l'ensemble des documents pour la mise en paiement.
- Les dossiers médicaux qui ont été perdus lors du déménagement.
- Le rôle des médecins coordonnateurs du HN qui risque de disparaître suite à une réorganisation de ce secteur au sein du ministère.
- La Commission médicale du CNOSF qui travaille dans le dossier « sport sur ordonnance » sur un volet supplémentaire, celui des maladies graves. Il y aura un chapitre spécifique sur le futur Vidal du sport. Elle cherche en outre une université qui pourrait travailler sur ce dossier. Marc Truffaut évoque l'université de Bobigny qui, engagé avec la FFSA sur des projets futurs, pourrait tout à fait être intéressé par cette demande.
- Le test Vineland II vient de paraître avec des modifications concernant les enfants de moins de 7 ans : un quatrième domaine, explorant la Motricité, permet de compléter l'évaluation.

- **Partenariats institutionnels :**

- **UCPA :**

Henri Miau présente rapidement la problématique de la convention en cours avec l'UCPA qui fait suite à un ensemble d'actions communes déjà réalisées tant sur le plan national que sur le plan local avec la FFSA et des CDSA et ligues. Un partenariat national sera formalisé dans une convention sur un certain nombre de domaines d'actions (Championnats de France, formations des personnels d'accueil, d'entretiens,..., projets de séjours co-construits dans les centres et bases UCPA, engagement de bénévoles issus de l'UCPA au côté des CDSA et ligues FFSA,...

- **UNSS :**

Suite aux difficultés rencontrées avec l'UNSS nationale et à un projet de convention reçu de l'UNSS, inacceptable dans son contenu, Henri MIAU a réécrit un projet de convention simplifié, laissant une large marge de manœuvres aux ligues et CDSA qui travaillent déjà sur le plan local dans le respect mutuel des prérogatives de chacun.

- **Croix rouge Française :**

Suite aux échanges avec la Croix Rouge Française effectués par Henry Roig et Patrick Bidot sur des projets de formation dans le sud de la France, par Transformation, dans des établissements spécialisés gérés par la CRF, un projet de convention générale a été initié par la FFSA. Henri Miau a proposé d'aider Henry Roig à finaliser une mouture qui soit compatible avec les contraintes juridiques exposées par les représentants de cette association nationale. La FFSA devrait recevoir prochainement l'avis favorable de la CRF sur sa proposition.

- **Malakoff Médéric :**

Une prise de contact rapide doit avoir lieu afin de préparer la signature d'une nouvelle convention.

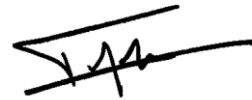
- **Affiliations :**

Pas de nouvelles affiliations à proposer, la commission ad hoc n'ayant pu se réunir.

Réunion close à 21h



Joël RENAULT
Secrétaire Général



Marc TRUFFAUT
Président